

## POMPES A CHALEUR : PRÉPARER LE CONTROLE DES INSTALLATIONS (DISPOSITIF CEE)

### Objectifs pédagogiques

Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne installation d'une Pompe à Chaleur

- Maîtriser les référentiels de contrôle CEE PAC
- Savoir distinguer les contrôles CEE PAC des contrôles de chantiers RGE
- Savoir utiliser les fiches auto-contrôle CEE PAC et l'outil dématérialisé CHECK RENO.

Attention : cette formation ne prépare pas à la qualification QUALIPAC

**Public concerné :** Plombiers – chauffagistes, électriciens et techniciens d'études d'entreprises de génie climatique

**Prérequis :** Être qualifié RGE sur les pompes à chaleur (Qualit'ENR, Qualibat ou Qualifelec).

**Moyen d'évaluation des prérequis :** aucun

**Accès des personnes en situation de handicap :** Vous rencontrez une situation de handicap qui nécessite une adaptation : contactez notre référent handicap au 04 99 77 22 86 ou [direction@adefabtp.fr](mailto:direction@adefabtp.fr)

**Durée :** 1 jour, soit 7 heures

**Participants :** 12 maximum

### Modalités d'accès :

- Bulletin d'inscription sur demande
- Contact : service inscription au 04 99 77 22 82 ou [contact@adefabtp.fr](mailto:contact@adefabtp.fr)
- Délais d'accès : programmation disponible sur notre site <https://adefabtp.fr>

### Moyens pédagogiques, techniques, d'encadrement, de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :

- Formation en présentiel
- La formation sera assurée par un formateur diplômé, ayant une expérience significative de la réglementation (+ de 10 ans)
- Formation théorique et participative axée sur l'échange « formateur-professionnels »
- Animation via des supports vidéo (diaporama PowerPoint)
- Evaluation continue par questionnement et exercices pratiques
- Remise d'un support de cours numérique en début de stage
- L'organisation de la journée ainsi que l'application des règles de sécurité seront assurées par le formateur
- La signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation
- Sanction fin de formation : délivrance d'une attestation d'assiduité de la formation

### Chaque stagiaire doit apporter :

- Son matériel de prise de notes (bloc papier, stylo, crayon à papier, post it, règle...) – calculatrice

## CONTENU PEDAGOGIQUE

1. Le dispositif CEE et les fiches d'opérations standardisées
2. Savoir utiliser les référentiels de contrôles
3. Le contrôle CEE
  - a. Le référentiel de contrôle BAR-TH-104 PAC Air-Eau ou Eau-Eau
  - b. Le référentiel de contrôle BAR-TH-159 Pompe à chaleur hybride individuelle
4. La mise en œuvre d'une installation PAC et les points de contrôle associés